

# Projets inutiles au Maroc ; projets illusoires au service du capital

## 1-Le TGV , un projet inutile à coup élevé.

c'est un grand projet qui vise en 2030 1500 km :

- casa- Oujda : 600 km en 3h ,ligne maghrébine.
- Tanger-casa-Agadir 900km en 4h , ligne atlantique

La ligne Tanger– Kenitra sur une distance de 200 km, sera la première tranche et rentrera en service en 2018.

Le budget d'investissement prévisionnel du projet Tanger-casa dépasse 25milliard de dh , il représente 60% du budget d'investissement du ONCF pendant la période 2010-2015 alors que la dette extérieure actuelle du Maroc est 278 MM dh, soit presque 9% de cette dette. Chaque mètre vaut presque 833333dh soit

**80906.12euros** (1euro ~ 10.3dh)

Le budget prévisionnel des deux lignes dépassera 100 milliards de dh soit 36% de la dette publique externe actuelle.

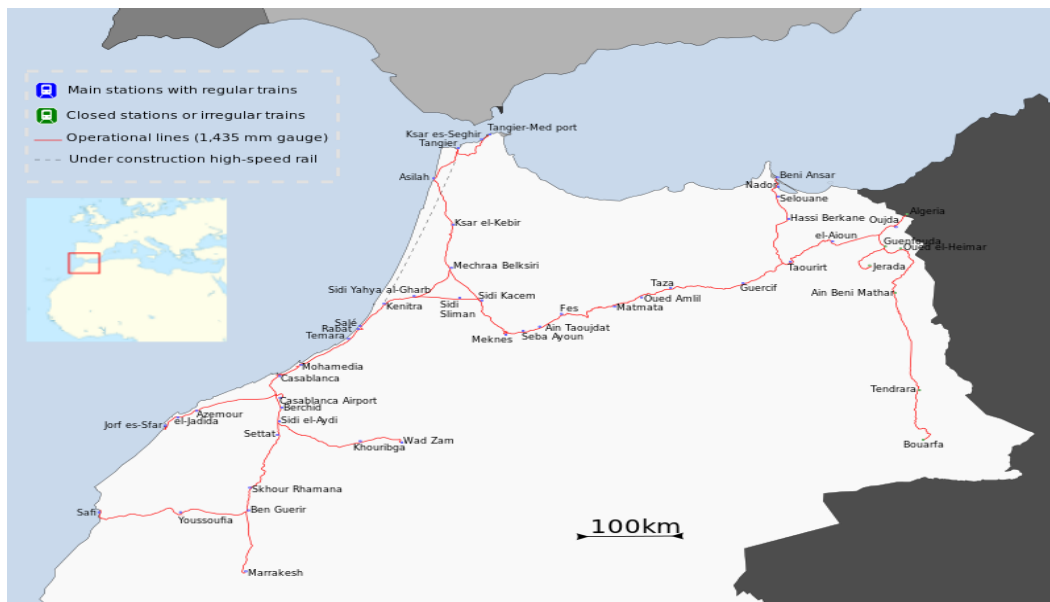
Ce budget peut servir pour construire par exemple :

- 5000 écoles primaires ou 3000 lycées.
- 100 grandes écoles d'ingénieurs ou 300 instituts de formations techniques.

- 25 grands centres universitaires hospitaliers équipés et d'une capacité globale de 22.000 lits .

Alors que le ONCF est très généreux en faisant ces gaspillages ,le réseau national actuel présente beaucoup de failles :

- il couvre mal les villes du Maroc, comme il le montre le schéma ci-dessous :



des grandes parties du nord du centre et du sud ne sont pas couvertes .

- retards répétitifs des rendez-vous.

souvent, climatisation insuffisante ou absente .

billets chers (le billet de Rabat à Marrakech par exemple sur une distance de 322 Km , vaut 5.33% du SMIG d'un salarié)

encombrement ...etc

le Maroc a plutôt besoin d'un réseau national qui répond aux besoins immédiats des utilisateurs ( dont le nombre a augmenté de 4 millions en 2011) et non pas à des projets inutiles , sans intérêts et qui reflète la relation de domination France –Maroc et aussi les intérêts des possesseurs du pouvoir au Maroc ce qui aggrave d'avantage l'endettement( la France () ; l'Arabie saoudite() et le Koweït ( )

un collectif « stop TGV » était en place depuis 2011 mais dont l'existence est largement faible que son influence reste invisible.

Ce grand projet vise aussi à faire la liaison ferroviaire entre l'Europe et l'Afrique à travers le tunnel de Gibraltar (LGV).les extrimités de cette ligne sera casa et [Stockholm](#) : le train va alors traverser 7 pays en passant par Casa-Madrid-paris –Bruxelles- Cologne- copenhagen-stokckholm .

Quand à la ligne maghrébine il liera casa à tripoli en passant par Alger et Tunis

Un projet qui porte rien aux citoyens sauf le gain de presque deux heures mais quand on parle du réseau national on voit bien à quel point la notion du temps et le confort des voyageurs n'étaient jamais une préoccupation des responsables. Très vite on déduit que derrière ce grand projet s'installent la domination les interréts économiques (alstom par exemple)

## 2-La centrale thermique de safi ; une centrale polluante au charbon

### 2-1 APROPOS DU PROJET

#### Données techniques

<b>Type</b>	<b>:</b>	<b>Production Thermique</b>
<b>Région</b>	<b>:</b>	<b>Safi</b>
<b>Puissance</b>	<b>:</b>	<b>2x693 MW</b>
<b>Date de mise en service</b>	<b>:</b>	<b>2017 - 2018</b>

#### Le but :

- « environ 25% de la demande nationale d'électricité d'ici 2018, et cela, avec une capacité totale de 1 386 Mégawatts » selon Abdelkader Amara, ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement.
- le même responsable a précisé, selon l'agence de presse MAP, que la centrale était conforme aux « exigences internationales les plus strictes en matière de protection de l'environnement et d'ajustement de l'émission thermique ».

#### les acteurs : le capital national et international

- L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable («ONEE») et safi energy company ( SAFIEC), détenue par le consortium GDF SUEZ (France), Mitsui - Co.,

Ltd. (Japon) et Nareva Holding (Maroc), ont annoncé la signature des accords de financement du projet de la centrale de Safi dans la région de Safi, au sud-ouest du pays.

La France comme ancien colonisateur est omniprésente à côté du holding royal( Nareva)

### **Le cout :**

Le montant global de l'investissement est de 2,6 milliards de dollars (23 milliards de dirhams). **c'est presque comme celui de TGV Tanger-Casa décrit dessus.**

La Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC), la Banque Islamique de Développement ainsi que les banques commerciales marocaines (Attijari Wafabank et Banque Centrale Populaire) sont les principaux bailleurs de fonds du projet.

### **La production**

La Centrale sera exploitée en utilisant du charbon importé et livré à un port qui sera construit par l'Autorité nationale portuaire du Maroc à environ 1,5 km au nord de la Centrale.

La Centrale, formée de deux unités ,aura une capacité de production brute d'environ 1386 MW

Dès sa mise en service, prévue en 2018, l'électricité produite par la centrale de Safi sera vendue à l'ONEE pendant 30 ans dans le cadre d'un contrat d'achat et de fourniture d'électricité.

### **2-2- Impact environnemental**

Le charbon est l'une des grandes sources de pollution, il libère le CO<sub>2</sub>. EN 1999 La quantité de CO<sub>2</sub> libéré par le charbon était 8666 tonnes et en 2011 était 14416 tonnes.

Selon les caractéristiques du gisement, le charbon est plus ou moins riche en éléments indésirables (soufre, métaux lourds, radionucléides).

La combustion du charbon est une activité particulièrement polluante, plus que pour d'autres énergies fossiles en raison de la quantité de produits indésirables que contient le charbon, sa combustion libère dans l'air des quantités importantes de soufre, qui contribue au phénomène de pluies acides et avec le CO<sub>2</sub> (transformé en acide carbonique dans l'eau) aux phénomènes d'acidification des eaux de surface et des mers. Or, dans un milieu acide ou acidifié, les métaux lourds, dont ceux mis en circulation par la combustion du charbon sont plus mobiles dans l'environnement.

**2-3 Tentative de stopper le projet** : « Réseau de défense environnementale et contre la centrale thermique de Safi » ( février 2014)

Le réseau fait un travail de sensibilisation par ses communiqués et ses tracts adressés à la population. Organise des formes de luttes : sit-in du 21/09/2014 et des conférences mais son influence reste très faible et malheureusement le projet est en cours d'exécution .il réclame aux autorités l'application de décret numéro 1011.93.2 qui a vu le jour en 20 janvier 1995 et qui dit que le conseil national de l'environnement protège et améliore l'environnement aussi sa prévention de la pollution

Commentaire1 :

la situation de la ville dément les dits du ministre : le complexe chimique déjà en place pollue fortement la ville, il a détruit sa richesse naturelle notamment la richesse halieutique à cause des rejets liquide sans traitement. Les habitants souffrent de plusieurs maladies . la ville souffre aussi des retombés économique et sociales.

*« Exigences internationales » qui dit exigences internationales dit augmentation du cout. Et puisque le capital court derrière le profit et puisque en plus on est dans un pays non démocratique ces exigences ne seront pas respectées. en revanche leur respect n'empêche que l'utilisation du charbon est une grande source de pollution par l'émission du CO2 et d'autres gaz (voir impact environnemental )*

Commentaire2 : l'Autorité nationale portuaire du Maroc construit le port. un projet privé sera alors financé en partie par l'argent publique, une logique non démocratique . le système privatise les gains et généralise les couts et les pertes. Une centrale thermique privée, est une première, les capitalistes nationaux et étrangers en profitent, privatisent l'énergie, polluent l'environnement , détruisent la faune et la flore et provoquent beaucoup de souffrance humaine.

### **3- Privatisation d'eau**

- **expropriation de l'eau des sources : cas ibn smim**

Ibn smim , c'est un village loin de 6km de la ville d'Azro et de 10 km par rapport à Ifrane . on compte presque 3000 habitant. Leur activité est surtout l'agriculture et

l'élevage (5000 têtes environ) . l'eau est à la base de ces activités .

En 2001 un investisseur français a eu l'autorisation pour construire une usine dans le village. Le but c'était l'exploitation des eaux des sources Ibn Smim pour un but commercial : vendre l'eau dans des bouteilles au profit d'une société connue sous le nom « euro-Africaine des eaux », et ceci pendant 30 ans d'utilisation . La société compte utiliser 100 millions de litres dans des bouteilles à eau.

Les habitants du village ont refusé le projet à cause de ses conséquences prévues sur leurs activités. Ils ont organisé beaucoup de sit-in et de marches qui sont soutenus par les militant-es dont ceux et celles de notre association surtout en 2008. La présence des habitants surtout les jeunes et les femmes était forte.

Leurs luttes courageuses a permis de faire connaître leur cause à l'échelle locale, nationale et internationale et remettre en discussion « la propriété de l'eau » et est ce qu'on a le droit de la privatiser.

les retombés sur la faune et la flore de la région sont directs : les végétaux ainsi que les animaux seront touchés par la régression et/ou l'absence des cours d'eau. ainsi beaucoup d'animaux vont immigrer et/ ou vont disparaître.

**privatisation des services d'irrigation : cas de Sebt Legrdan ( province de taroudant)**



la société qui a profité du projet c'est Amensous pour une durée de 30 ans. Le projet comprend la construction et l'exploitation des installations d'eau pour irriguer 10 milles hectares ce qui va faire le lien entre cette région et les différents barrages au voisinage.

La société qui profite de ce projet est une société formée d'un ensemble de sociétés dont le pieuvre ONA et deux sociétés françaises : InfraMan et BRL.

Quant à la fabrication des canaux PVR est déléguée à la société Amitech Maroc dont la propriété revient à ONA en partenariat avec une société saoudienne.

Le cout total du projet est de 987 millions de dirhams soit environ 95.82 millions d'euros .l'état marocain donne une cotisation de 237.5 millions de dh ( presque le  $\frac{1}{4}$  du coup du projet) à travers la caisse Hassan II pour le développement ( financé par les ressources de privatisation) plus un crédit pour une durée de 20 ans et avec un taux d'intérêt faible (1%) donnée par la même caisse . la cotisation d'Amensous était 432 million de dh le reste des charges étaient sur le dos des agriculteurs qui vont bénéficier de ce projet.

Les agriculteurs doivent payer 1.25 dh pour le mètre cube au lieu de 0.25 qui est le prix dans d'autres régions.